

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2016-2017 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 23 janvier 2017 à 19h15, à la salle Des Lys.

Représentants des parents	Fonction	Présence	Absence
Michel Rocheleau	Président	X	
Nicolas Brosseau	Vice-prés. et subst. com. par.	X	
Yasmina Tahj	Secrétaire	X	
Johanne Daudier	Secrétaire		X
Ida Francoeur	Rep. comité de parents	X	
Annie Clermont	Membre		X
Sylvain Lemieux	Membre	X	
Stéphane Ricci	Membre	X	
Rachid Hacherouf	Membre	X	
Jean-Philippe Jung	Membre	X	
Brigitte Archambault	Membre	X	
Stéphanie Salvétat	Membre	X	
Stéphane Bouthillier	Membre		X
Annie Plouffe	Membre	X	
Philippe Duhaime	Membre	X	
Isabel Da Cruz	Membre	X	
Carolyne Roy-Mladenovic	Membre	X	
Yanick Cyr	Membre	X	
Représentants de la communauté			
Alain Deschênes	Directeur général ISEHMG	X	
Isabelle Julien	Repr. Petite échelle		X
Représentant des directions d'école			
Annie Gaudreau	Directrice école		X
Représentante des enseignants			
À combler	Enseignante secondaire		
Julie Rivard	Enseignante primaire	X	
Représentante des professionnels			
Marie-Claude Michaud	Psychologue	X	
Représentante du personnel de soutien			
Nathalie Archambault	Techn. Éduc. spéc.	X	
Services des ressources éducatives			
Marie France Martinoli	Directrice adjointe SRÉ	X	

1. **Constatation du quorum**

Le quorum est constaté à 19h15.

2. **Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Rocheleau ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Point ajouté en varia 16.1 : Académie Zénith.

L'ordre du jour est adopté par monsieur Brosseau qui est secondé par monsieur Duhaime.

4. **Parole au public**

Aucun public n'est présent à la rencontre.

5. **Adoption du procès-verbal**

L'adoption du procès-verbal du 19 décembre 2016 est proposée par madame Rivard qui est secondée par monsieur Hacherouf.

6. **Représentant de la communauté**

Madame Martinoli annonce au Comité que madame Julien, directrice du « Centre Petite Échelle », a accepté son invitation de rejoindre le comité EHDAA en tant que représentante de la communauté. La recommandation en sera faite demain au Conseil des commissaires. Ceux-ci devront adopter une résolution afin que l'organisme « Centre Petite Échelle » puisse siéger au comité.

Le Centre Petite Échelle est un organisme qui offre des services de répit aux familles ayant des enfants à défis particuliers.

7. **Ententes extraterritoriales**

Madame Martinoli distribue le document des ententes extraterritoriales 2016-2017 de la CSMV.

Elle répond à quelques questions posées par les membres du comité.

8. **Mémoire sur le transport (suivi)**

Monsieur Rocheleau mentionne que monsieur Brosseau et lui-même devraient rencontrer le responsable du transport scolaire à la CSMV afin de faire un suivi concernant le mémoire sur le transport scolaire.

Suite aux questions posées par les nouveaux membres du comité EHDAA à ce sujet, Monsieur Rocheleau demande à monsieur Brosseau de faire parvenir à tous les membres du comité par courriel le mémoire sur le transport scolaire.

Monsieur Rocheleau fera un suivi à la prochaine rencontre.

9. **Inscription au congrès**

Trois membres du comité ont manifesté leur intérêt en ce qui concerne les inscriptions au congrès de l'ITA.

10. **Pause**

Les membres du comité ne souhaitent pas prendre de pause.

11. **Budget du comité**

Un montant du budget a été dépensé pour le goûter qui a lieu le 23 janvier 2017.

Le budget du comité est de 3848,38\$.

12. **Parole au commissaire-parent EHDAA**

Monsieur Rocheleau partage l'information relative au communiqué diffusé dans la presse qui concerne la construction d'une nouvelle école en bois et dont l'ouverture est prévue dans deux ans.

Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est impliqué dans ce projet.

Madame Brigitte Archambault parle d'un projet éducatif qui toucherait les élèves HDAA.

Monsieur Rocheleau lui propose d'en faire une présentation au comité au mois de mars ou avril.

13. **Parole au représentant du comité de parents**

Monsieur Brosseau rapporte qu'à la dernière rencontre du comité de parents, il y a eu des discussions sur la question du découpage des territoires des écoles Gentilly/Saint-Romain.

Il mentionne que le comité de parents a fait une demande pour une ligne ouverte dans le but d'apporter des réponses aux parents au sujet du transport scolaire.

Monsieur Brosseau mentionne également que le comité de parents a annoncé le lancement officiel de sa page Facebook.

Il partage l'information au sujet de la formation offerte par la FCPQ sur les CE et la présidence des CE le 30 janvier 2017.

Il informe les parents membres des CE qu'ils pourront désormais avoir des substituts en cas d'empêchement.

14. **Parole au représentant FCPQ**

Madame Francoeur rapporte que le conseil général de la FCPQ se réunira à Québec les 17 et 18 février 2017. Une invitation sera acheminée au président du comité EHDA, Monsieur Rocheleau.

15. **Parole aux membres**

Monsieur Jung parle du cheminement scolaire des élèves du secondaire, précisément des portraits un, deux et trois.

Madame Martinoli fera un suivi à ce sujet à la prochaine rencontre.

Monsieur Ricci partage l'information sur le modèle de fonctionnement des écoles au Nouveau Brunswick, à savoir qu'il n'y a pas de classe spécialisée ni d'école spécialisée, les élèves étant tous intégrés à l'enseignement régulier.

Madame Michaud apporte des précisions sur le sujet.

Monsieur Hacherouf évoque la visite effectuée par le comité EHDA à l'école Adrien-Gamache et demande s'il y a une possibilité de renouveler l'expérience en visitant une autre école avec des classes spécialisées ou une école spécialisée.

Monsieur Duhaime s'interroge sur le processus de classement des élèves.

Madame Martinoli répond que la décision finale revient à la direction d'école; elle agit en tenant compte des recommandations des professionnels de l'école.

16. **Varia**

16.1 Académie Zénith

Madame Francoeur rapporte des informations concernant l'Académie Zénith.

Ce centre accueille des jeunes de 21 ans et plus ayant des besoins particuliers et offre du répit aux parents.

Madame Francoeur souligne l'intérêt à aider l'Académie Zénith sur le plan financier.

17. **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Ricci qui est secondé par monsieur Hacherouf. Il est 20h55.

Rédigé par Yasmina Tahi